

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20260420-D\_20-04-2026-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2026  
Publication : 28/04/2026

**Délibération n°20-04-2026-027**

5.3 Désignation de représentants

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Lundi 20 avril 2026

Date de convocation	14 avril 2026
Date d'affichage	14 avril 2026

Membres en exercice	55
Membres présents	47
Votants	52 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 20 avril à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de la Chapelle-du-Bois, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** 47 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Luc BERNARD, M. Emmanuel BOIS, M. Mathieu BONNET-MADIN, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Bruno CEPRÉ, Mme Danièle CHARTRAIN, M. Joël CIRON, Mme Dominique COMBE, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR, M. Olivier DURAND, Mme Patricia ÉDET, Mme Amandine FOURNIER, Mme Odile GESLIN, M. Alexis GITS, Mme Angélique GOURAUD, M. Thierry GUÉRIN, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Éric LECOMTE, Mme Sylvie LEMOINE, M. Nicolas MARHADOUR, M. Dominique MORANCÉ, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPIILLON, Mme Émilie PAPIN, M. Willy PAUVERT, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Frédéric POURRIOT, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Guy WERMEISTER.

**Etaient représentés** : 1 - M. Éric DESCOMBES représenté par M. Éric LECOMTE.

**Pouvoirs** : 5 – Mme Caroline LERAT ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, Mme Céline PELLETIER ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Émilie PEROUX ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Christelle POURCEAU ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT.

**Etaient excusés** : 3 - M. Michaël LEBLANC, M. Roland MARCOTTE, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Secrétaire de séance** : M. Pascal BOURGOIN.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

## GOUVERNANCE : CREATION DE LA CLECT

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport du Président,  
Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** que la Communauté de communes doit créer une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) afin d'évaluer pour chaque transfert de compétence les charges transférées par les communes à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

**PREND ACTE** que :

- Le Conseil communautaire doit déterminer la composition de cette instance par délibération à la majorité des 2/3.
- Cette commission est obligatoirement composée de membres des conseils municipaux des communes concernées et chaque commune dispose d'au moins un représentant.

**PROPOSE** la composition suivante : 1 représentant titulaire et 1 suppléant par commune (conseillers municipaux).

**PREND ACTE** que chaque commune doit désigner ses représentants par délibération. A défaut de désignation des représentants par une commune, le titulaire sera le Maire, le suppléant sera le 1<sup>er</sup> adjoint.

**PROPOSE** que les communes désignent les Maires en tant que titulaires et des adjoints comme suppléants.

Adopté à l'unanimité
Voix pour : 52
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 20 avril 2026  
Pour extrait conforme  
Le 21 avril 2026

Le Secrétaire de séance

M. Pascal BOURGOIN



Le Président

M. Didier REVEAU

